

○ Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. Le cœur de l'activité est la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il travaille en complémentarité avec le carrossier qui, lui, prend en charge le véhicule pour toutes les interventions de restructuration et redressage.

○ Conditions de travail :

Le titulaire du CAP Peinture en carrosserie exerce ses activités dans :

- Les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
- Les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- Les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- Les ateliers de carrosserie industrielle ;
- Les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

L'activité peut impliquer des positions flexibles et le port de charges. Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, masque, lunettes de protection...) est exigé.

○ Fonctions et missions dans l'entreprise

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- Préparer l'intervention sur le véhicule ;
- Réparer les éléments en matériaux composites détériorés ;
- Préparer la mise en peinture du véhicule ;
- Réaliser la mise en peinture du véhicule ;
- Préparer le véhicule à la livraison.

L'action du titulaire du CAP Peinture en carrosserie est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- Dans la relation avec la hiérarchie et les experts ;
- Dans le travail d'équipe ;
- Dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.

○ Qualités requises :

- Conscientieux
- Habilité manuelle
- Sensibilité tactile
- Soigneux
- Goût pour la géométrie

○ Conditions d'admission :

- Être titulaire du CAP Carrosserie réparation
- Avoir + de 16 ans et – 26 ans ou * Avoir terminé la scolarité obligatoire (3ème) et avoir 15 ans
- Avoir déposé un dossier de candidature à l'ICF/ CFAI
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. L'ICF peut vous apporter une aide individuelle dans votre recherche d'entreprise.

○ Durée de la formation :

- 2 ans de formation alternée :
- 2 semaines en entreprise
- 1 semaine à l'ICF (Soit environ 24 semaines à l'ICF sur les 2 années de formation)

REGLEMENT D'EXAMEN			DUREE DE L'EPREUVE
INTITULE DES EPREUVES	COEF	TYPE D'EPREUVE	
DOMAINE PROFESSIONNEL :			
Analyse d'une situation professionnelle	4	Ponctuelle écrite	2 h
Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	13 (1)	Ponctuelle écrite	9 h maxi (2)

UF Ponctuelle orale - 20min

Ponctuelle orale 20 min

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.

(2) dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement.

○ Examen :

Validation du diplôme en épreuves ponctuelles.

○ Taux de réussite à l'examen :

<http://www.icf-beziers.fr/4-13413-Resultats-et-distinctions.php>

